

RÉGIMES TVA	FACTURE AVEC TVA ?	RÉCUPÉRER LA TVA ?	DÉCLARATION PÉRIODIQUE ?	CONDITIONS CLÉS
Ordinaire	✓	✓	Mensuelle ou trimestrelle	Aucun, par défaut
Franchisé	✗	✗	Non (sauf listing annuel)	CA < 25.000,00€
Forfaitaire (jusqu'en 2028)	✓	✓	Oui (calcul simplifié)	Secteurs limités
Exonéré (art. 44 CTVA)	✗	✗	Non (sauf cas particuliers)	Activité exonérée

En savoir plus ?

Retrouvez tous les détails, exemples concrets et conseils pratiques dans notre article complet sur le sujet :

[TVA en Belgique : principes essentiels et obligations](#)